Conférence annuelle ASPS « Cash-for-Care »

Modèles cantonaux de financement pour l'accueil extra-familial des enfants

Susanne Stern

5 novembre 2025

Contenu

01 Aperçu des modèles cantonaux

02 Financement, qualité et conditions d'emploi

03 Différences par rapport aux autres domaines de soins

04 Discussion

01

Aperçu des modèles cantonaux

01 Aperçu des modèles cantonaux
Définitions

La garde d'enfants en institution comprend **les établissements privés ou publics** dans lesquels les enfants sont pris en charge.

- **Garderies**
- **Structures d'accueil de jour (liées et modulaires)**
- **Familles d'accueil** organisées en associations, fondations ou autres formes d'organismes dotés de la personnalité juridique.

-> Les groupes de jeu ne sont généralement pas inclus

Terminologie selon le projet de LAFam

01 Aperçu des modèles cantonaux

Garderies et familles d'accueil : la responsabilité du financement

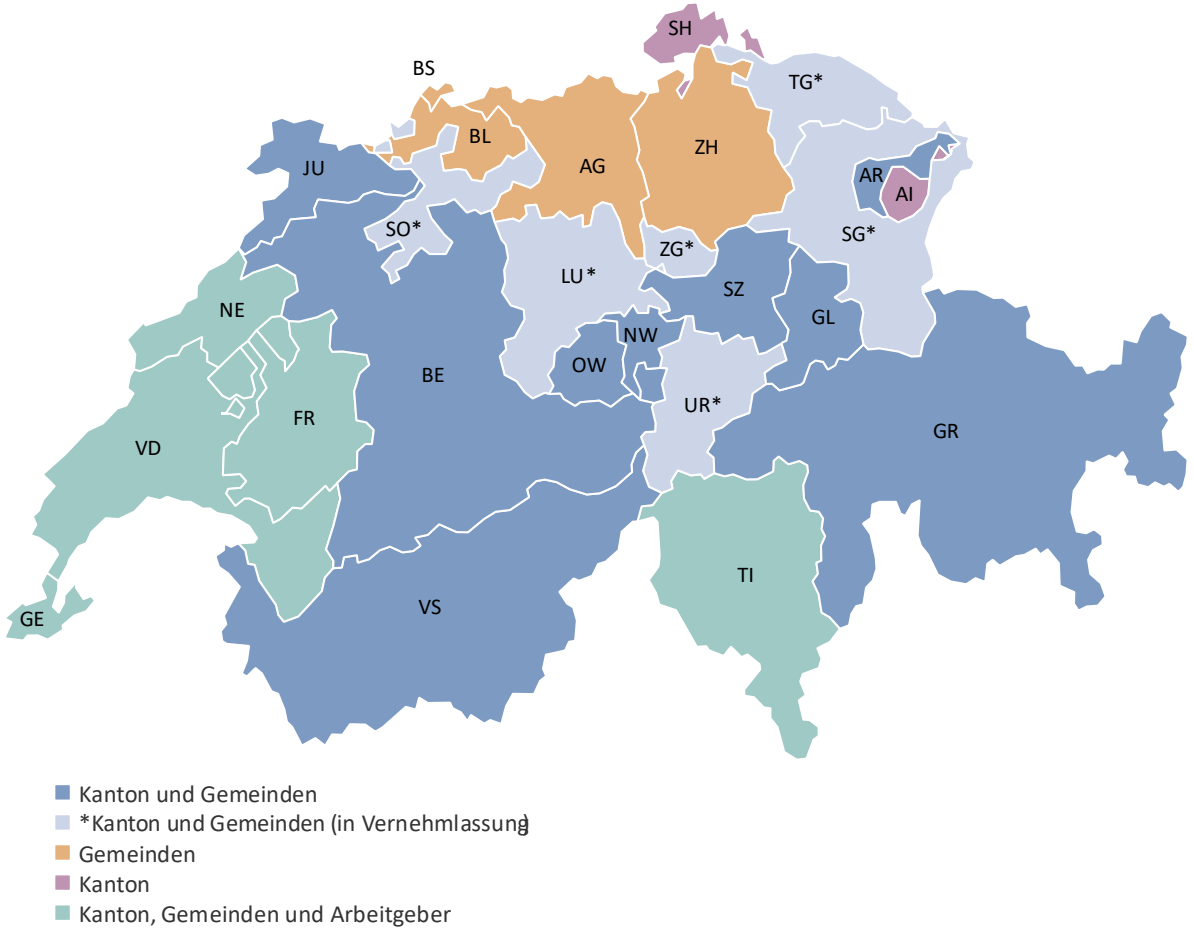

Responsabilité principale des communes, mais le cofinancement cantonal gagne en importance

Source : OFAS 2025 ; état en octobre 2024

01 Aperçu des modèles cantonaux
Structures d'accueil de jour : responsabilité du financement

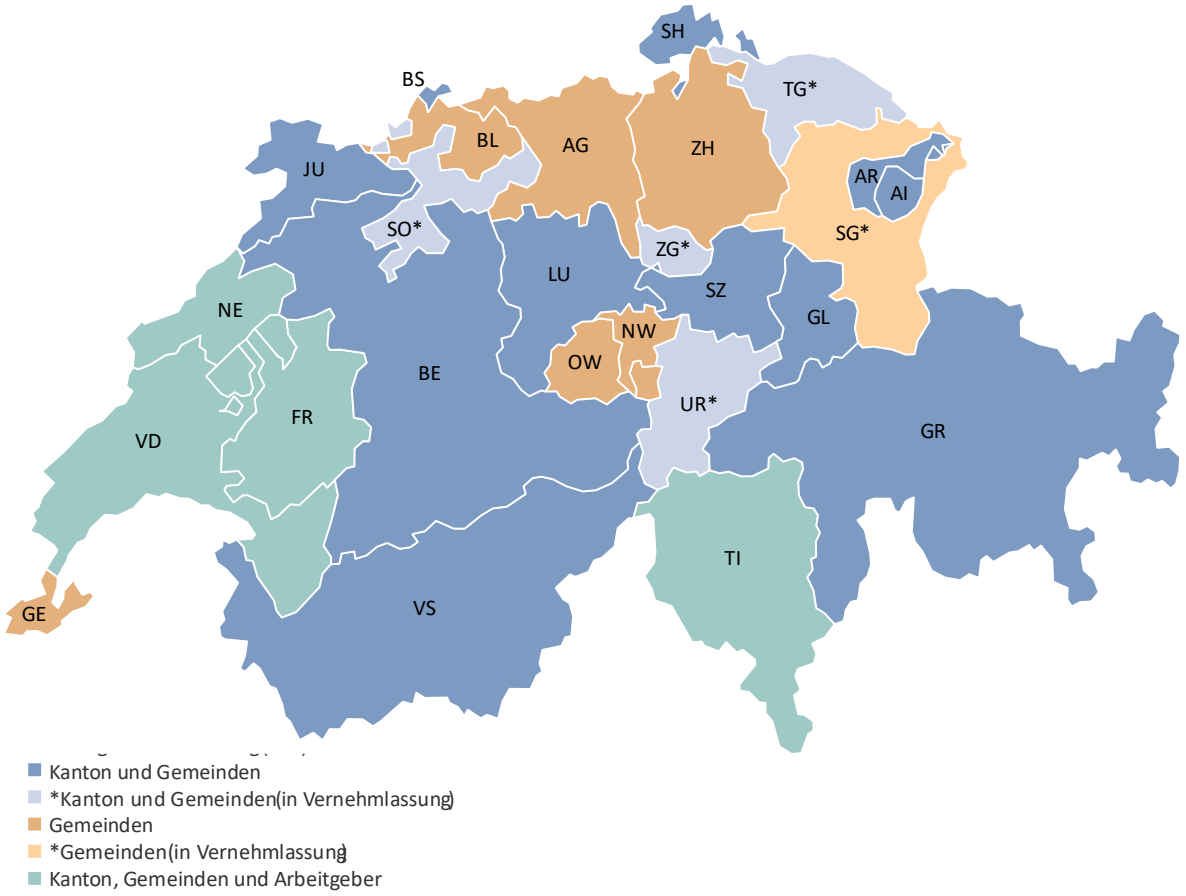

Dans le domaine des structures d'accueil de jour, le financement exclusif par la commune est encore un peu plus fréquent.

Source : OFAS 2025 ; état en octobre 2024

01 Aperçu des modèles cantonaux
Types de financement

- **Financement de l'objet** : les prestataires de services de garde sont directement soutenus par les pouvoirs publics.
  - en fonction des prestations (p. ex. par heure de garde)
  - indépendant de la prestation (p. ex. forfait annuel, exonération de loyer, garantie de déficit)

- **Financement subjectif** : les parents reçoivent une contribution publique aux frais de garde
  - Financement direct des personnes
  - Financement indirect des personnes
  - Bons de garde (directs ou indirects)

Distinction entre les contributions financières versées aux prestataires (financement objectif) ou aux parents (financement subjectif)

01 Aperçu des modèles cantonaux

Garderies et familles d'accueil : type de financement cantonal

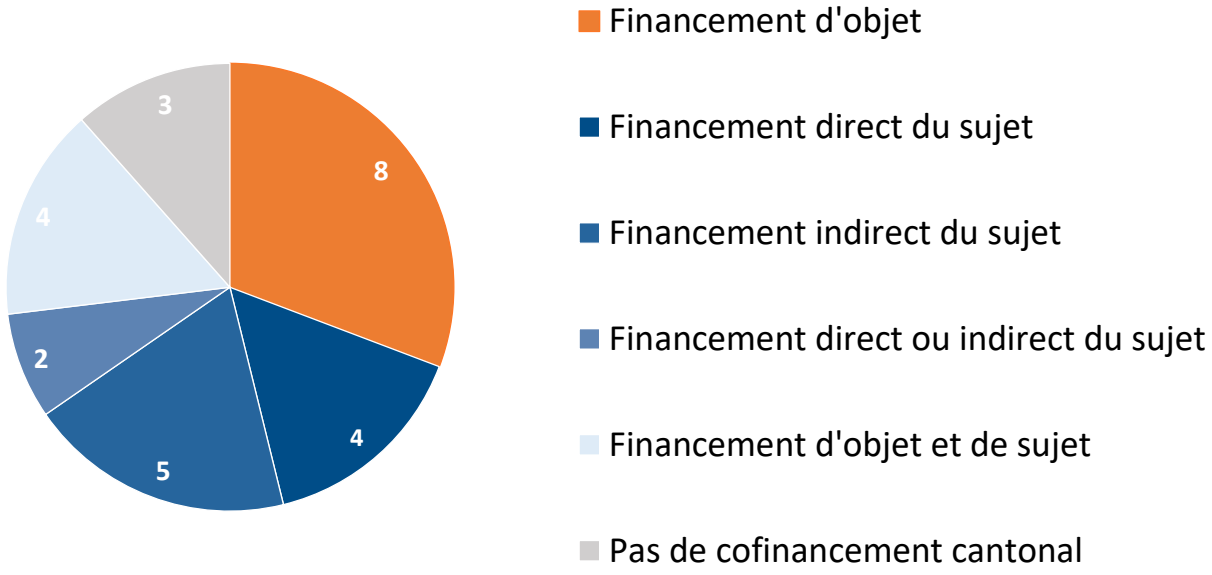

Pour les crèches et les familles d'accueil, la tendance est au financement par sujet.

Source : OFAS 2025 ; état en octobre 2024
(y compris les projets mis en consultation)

01 Aperçu des modèles cantonaux

Structures d'accueil de jour : type de financement cantonal

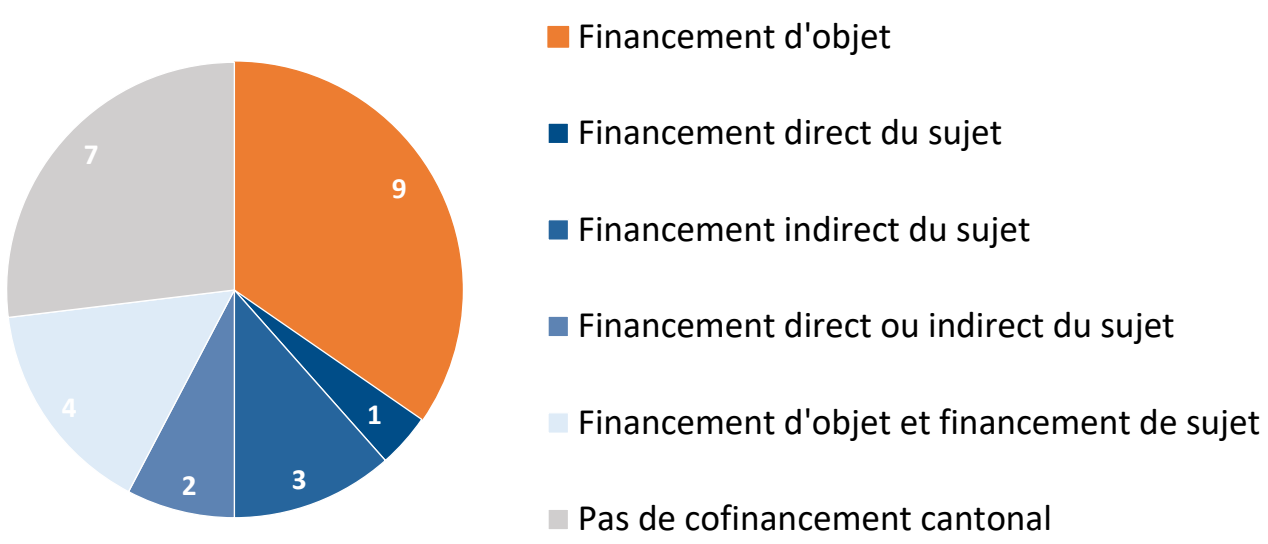

Dans le domaine scolaire, le financement par sujet est moins répandu

Source : OFAS 2025 ; état en octobre 2024
(y compris les projets mis en consultation)

01 Aperçu des modèles cantonaux

Dépenses publiques consacrées à l'accueil institutionnel des enfants

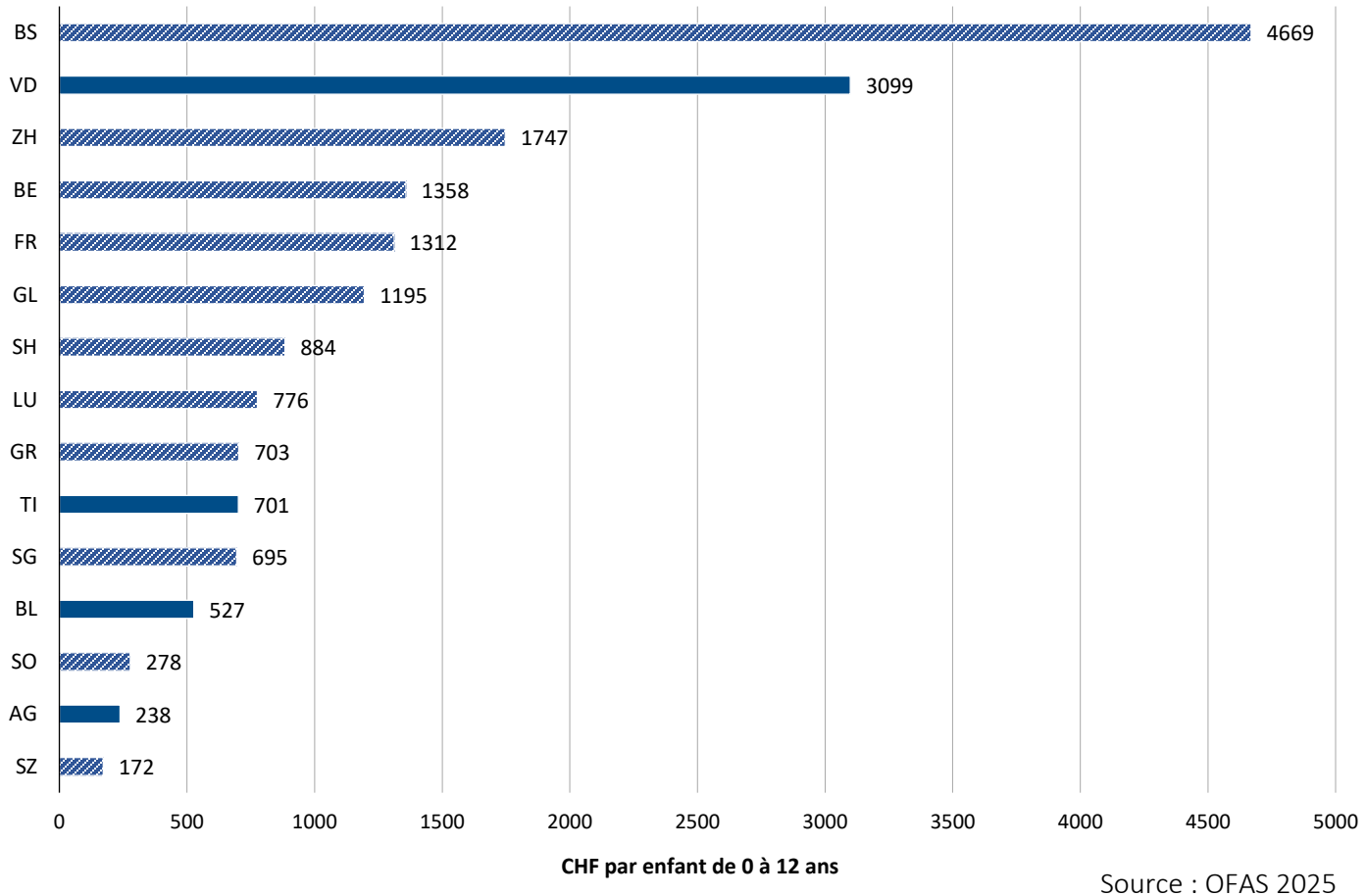

Source : OFAS 2025

Grandes différences cantonales en matière de dépenses publiques

01 Aperçu des modèles cantonaux
Charge financière pour les parents dans certaines villes

Abbildung 2: Anteil Betreuungsausgaben am Jahreseinkommen, Paarhaushalt, 2 Vorschulkinder

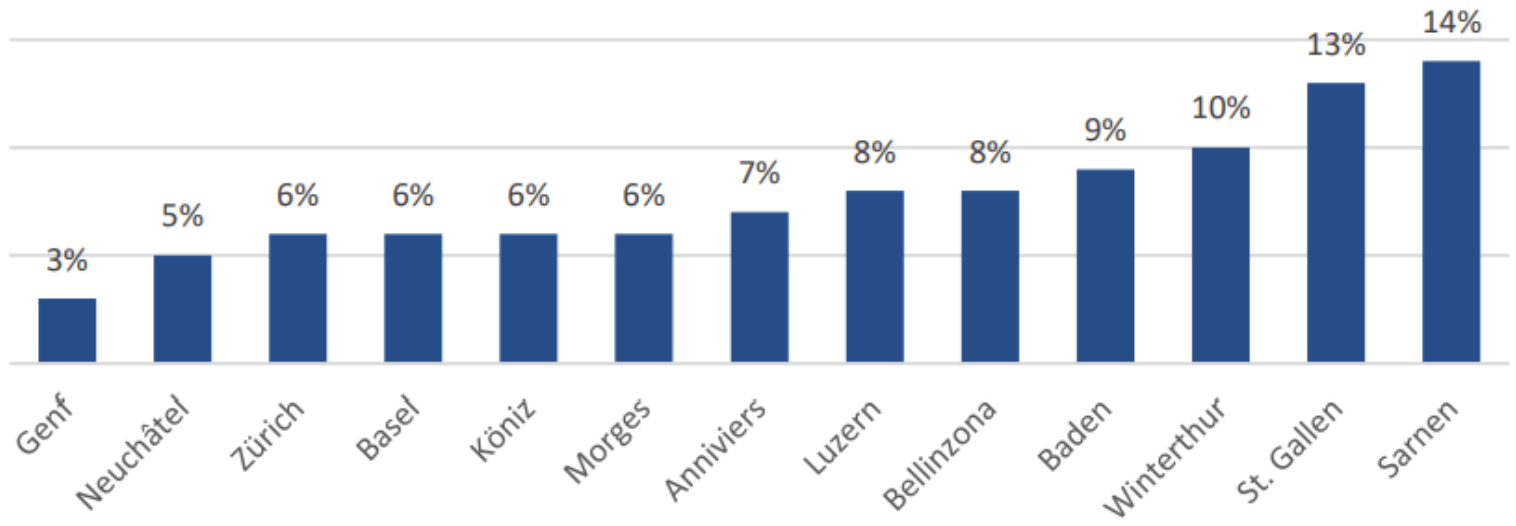

Grafik INFRAS.

De grandes différences selon le lieu de résidence des familles

Source : COFF 2021

01 Aperçu des modèles cantonaux
Conclusions

- Les investissements dans les structures d'accueil institutionnelles varient selon les cantons et les communes. La charge financière qui pèse sur les familles varie donc également.

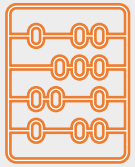

- Afin de permettre à tous les enfants d'accéder à la garde d'enfants en institution, il faudrait augmenter les subventions et les étendre à l'ensemble du territoire.

- Le mode de financement est moins déterminant que le montant du financement.

02

Liens entre financement, qualité et conditions d'emploi

02 Financement – Coûts complets – Qualité
Combien coûte une place en crèche ?

	Coût total par heure*
Crèches	12,65 CHF
Structures d'accueil de jour	11,65
Familles d'accueil	13,30 CHF

*Coûts hors repas

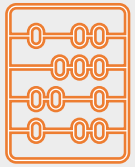

Pour une durée d'ouverture de 11 heures, les coûts, repas compris, à environ 150 CHF par jour de garde.

Source : OFAS 2024

02 Financement – Coûts totaux – Qualité

Facteurs de coûts centraux

Les frais de personnel représentent environ 80 % des coûts totaux des crèches et des structures d'accueil de jour.

Les exigences en matière de qualité sont déterminantes, notamment en ce qui concerne

- ratio d'encadrement
- la proportion de personnel ayant une formation pédagogique
- Exigences en matière de qualifications
- Temps consacré au travail pédagogique indirect (temps de bureau, échanges formels et informels au sein de l'équipe)

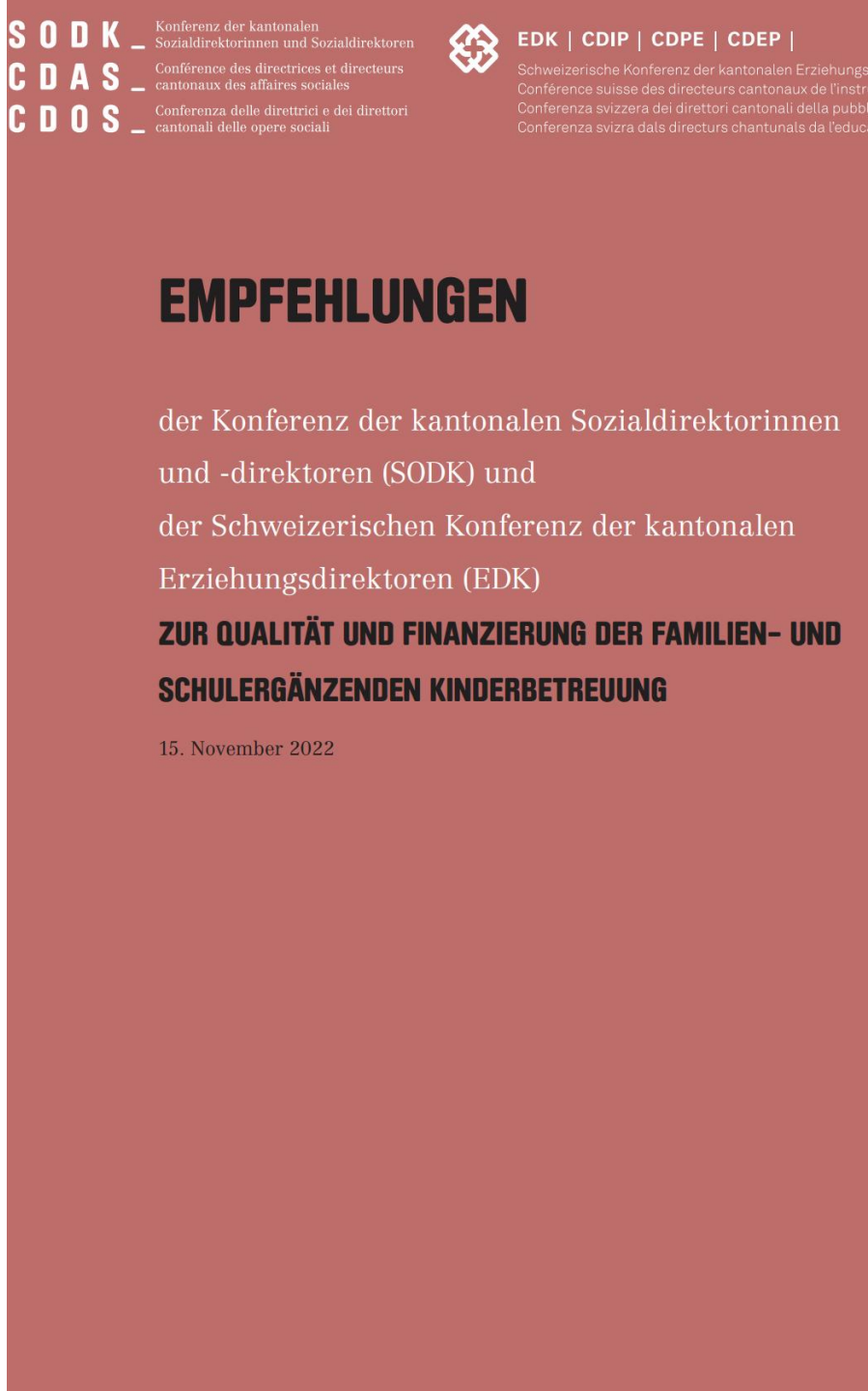

02 Financement – Coûts totaux – Qualité
Conditions d'emploi ayant une incidence sur les coûts

Lohn- und Anstellungsempfehlungen
für Kindertagesstätten

kibesuisse

- Salaire, prestations sociales, avantages
- Droit aux vacances
- Formation continue
- Stage : durée maximale ; pas de condition préalable pour un poste d'apprentissage ; pas plus de stages que de places d'apprentissage l'année suivante ; stagiaires non pris en compte dans le ratio d'encadrement.

02 Financement – coûts complets – qualité
Conséquences pour le financement

- Une bonne qualité et de bonnes conditions d'emploi sont rentables.

- Les modèles de financement cantonaux et communaux doivent en tenir compte, par exemple en augmentant les coûts normatifs, les contributions objectives ou subjectives.

- Les investissements dans les structures d'accueil institutionnelles pour enfants sont rentables sur le plan économique. Il est particulièrement intéressant d'investir dans la qualité de l'accueil.

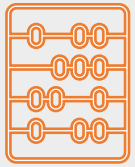

Modèles cantonaux de financement pour l'accueil extra-familial en institution

03

Différences par rapport à d'autres domaines de soins

03 Différences par rapport à d'autres domaines de prise en charge
Les crèches dans le cadre de l'éducation de la petite enfance

- Entre 0 et 4 ans, les enfants acquièrent des compétences importantes -> les crèches/familles d'accueil soutiennent les enfants dans ce processus d'apprentissage

- L'importance des crèches pour la promotion linguistique intégrée au quotidien et le développement d'autres compétences cognitives et sociales importantes est de plus en plus reconnue

- Les crèches font partie de l'EAJE (éducation, accueil et éducation de la petite enfance)/ECEC (Early Childhood Education and Care)

La garde d'enfants en institution, c'est « éducation **et** prise en charge »

Frühkindliche Bildung, Betreuung und Erziehung (FBBE) / Frühe Förderung

«Alle Mädchen und Jungen haben Zugang zu hochwertiger frühkindlicher Bildung, Betreuung und Erziehung.»

(UNO-Nachhaltigkeitsziel 4.2, Bildungsagenda 2030)

Education 2030

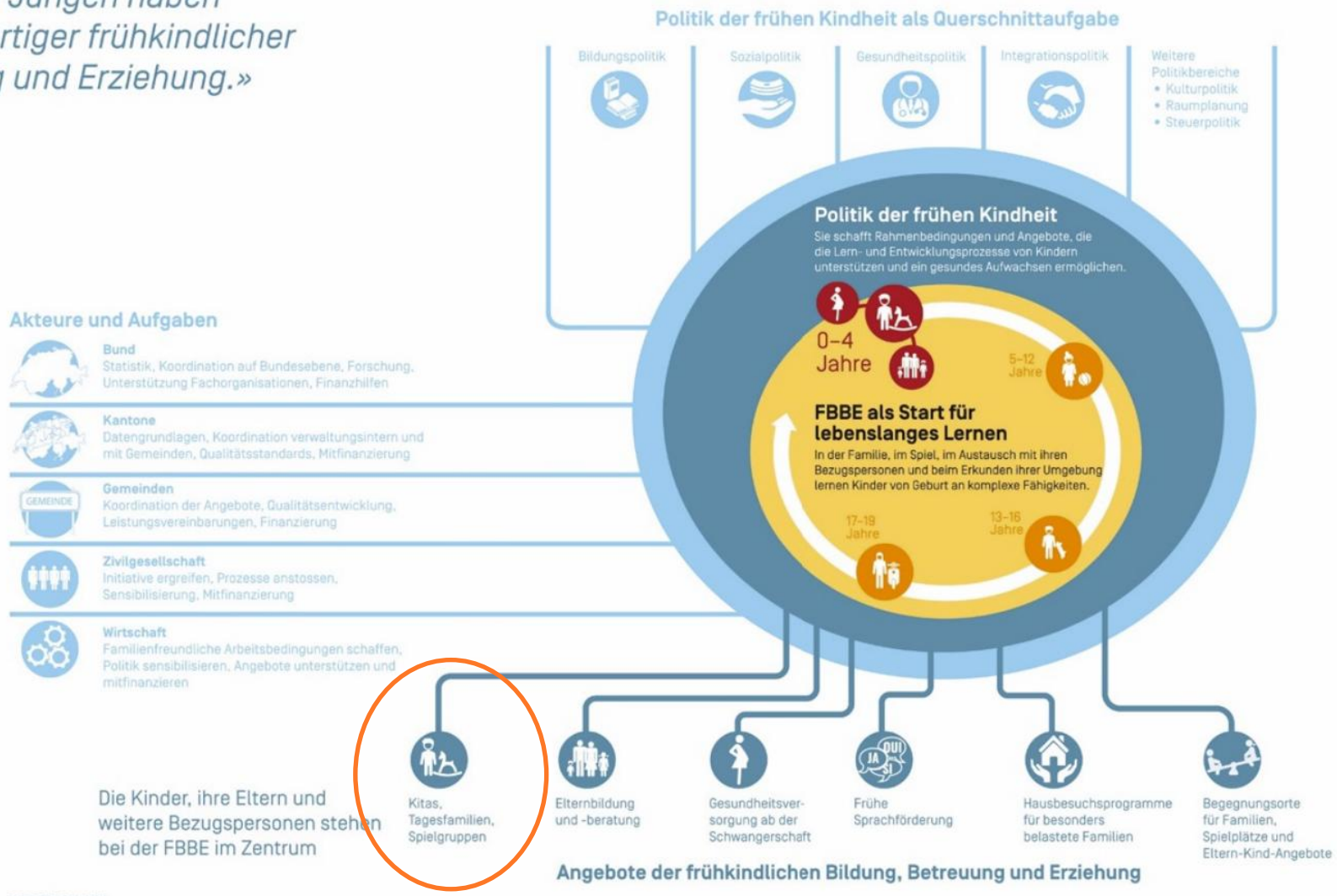

Source : Commission de l'Unesco 2019

01 Aperçu des modèles cantonaux
L'accompagnement comme partie intégrante de l'école

- L'encadrement est de plus en plus souvent proposé par l'école elle-même.

- Les concepts tels que l'école comme lieu de vie, l'enseignement et l'encadrement à temps plein ou divers modèles d'écoles à horaire continu sont en vogue.

- L'encadrement est de plus en plus reconnu comme un lieu d'apprentissage informel.

La garde institutionnelle des enfants est synonyme d'« éducation **et** prise en charge ».

Merci beaucoup pour votre attention

Susanne Stern

INFRAS, Binzstrasse 23, 8045 Zurich
Tél. +41 44 205 95 95
info@infras.ch
info@infras.ch